

EDITO



**« Ne vous découragez pas face aux difficultés que le défi de l'éducation présente ! Eduquer n'est pas un métier, mais une attitude, une façon d'être ; pour éduquer, il faut sortir de soi et être au milieu des jeunes, les accompagner dans les étapes de leur croissance en se mettant à leurs côtés. Donnez-leur une espérance, un optimisme pour leur chemin dans le monde. » Pape François**

Comme le dit si bien le Pape François, lorsqu'il parle d'éduquer, nous pouvons reprendre ses propos pour ce qui est d'instruire, d'autant plus qu'il faut éduquer pour instruire, pour enseigner. Il s'agit bien pour l'enseignant d'une attitude, d'un savoir, d'un savoir être et bien sûr d'un savoir-faire, nous parlons généralement de posture.

Mais avant tout il est question d'un regard posé sur l'élève et son devenir pour l'accompagner vers sa vie future, en développant au maximum ses compétences, en le prenant là où il est, pour l'emmener plus loin vers **SA REUSSITE !**

Alors osons regarder chacun comme il est, pour lui proposer au plus près de ses besoins, mettons-nous à son écoute.

A cette fin pour développer plus de compétences sans s'épuiser :

**DSEZ MUTUALISER, PARTAGER** vos expériences au service d'une plus grande richesse et disponibilité pour vous et vos élèves !

*Envoyez, rédigées en quelques lignes, des actions que vous avez menées avec vos élèves... **DSEZ !***

*Cela donnera sûrement une idée pour un élève ou un groupe d'élèves.*

**Créons une intelligence collective au service des élèves pour les conduire vers leur avenir !**

L. Martel

Animatrice du Groupe de Réflexion Pédagogique

JANVIER 2015 **N°7**

**A consulter sur le site : ddec92  
dans «Ressources Pédagogiques»  
Retrouvez le N° 8 en Juin 2015**

Membres rédacteurs du GRP :

F. Lacambra - N. Iovene - F. Pages - B. Misleh - MC. Delaloy

N. Lepoire - V. Huille - A. Rutten - V. Ruget-Maitrallain

M. Bovet - B. Chauvineau - B. Prat - S. Charles

L. Martel. - T. Dauge

# Evaluer par les réussites en cycle 1

## Pourquoi un tel outil ?

Les livrets traditionnels, avec acquis A, en cours d'acquisition EA et non acquis NA, scindés en trois niveaux traduisant les compétences à acquérir, nous semblaient trop analytiques et pas assez explicites ni pertinents pour les parents et pour les enfants.

On souhaitait un outil imagé permettant à l'élève d'être acteur et auteur de son évaluation et ainsi prendre conscience de ses réussites. L'objectif est de partager l'évaluation avec l'élève, de lui faire prendre conscience de ce qu'il sait faire et de ce qu'il ne sait pas encore faire (sous-entendu qu'il saura bientôt le faire !).

Le *cahier de réussites* devient alors une véritable **source de motivation** pour l'élève. Il peut se projeter dans ses futurs apprentissages.

## Comment a-t-il été conçu ?

Le livret a été réfléchi en conseil de cycle I. Il a été conçu pour permettre une visibilité globale sur les trois années de Maternelle, laissant la possibilité à l'élève d'évoluer dans la durée, à son rythme.

Le *cahier de réussites* comporte deux parties distinctes :

*mon métier d'élève*

*mes réussites didactiques*

Un même item est décliné sur les trois années de Maternelle par des niveaux d'exigences différents.

Ce cahier respecte le rythme des apprentissages des enfants.

Chaque niveau de classe évalue les compétences exigées par les Instructions Officielles. Si l'élève n'a pas acquis une compétence dans l'année, ce n'est pas grave ! Il réussira sans doute l'année prochaine. Donnons du temps à nos élèves !

*« Ce n'est pas en tirant sur les fleurs qu'on les fait pousser plus vite. » Boris Cyrulnik*

Une couleur a été attribuée à chaque niveau :

Petite section : jaune

Moyenne section : bleu

Grande section : vert

## Comment est-il utilisé ?

Chaque élève possède son *cahier de réussites*. Lorsqu'il « sait faire », à la suite d'une évaluation partagée (interactions, échanges) soit avec l'enseignant, soit avec ses pairs, il colle son *étiquette de progrès* sur l'image correspondante représentant la compétence acquise.

Cette évaluation peut avoir lieu sur deux temps distincts :

dans la vie de classe

en groupe restreint durant les APS



## SITOGRAFIE/ BIBLIOGRAPHIE

*L'engagement de l'Ecole Catholique pour les réussites*

[http://sitecoles.formiris.org/userfiles/files/sitecoles\\_5728\\_1..pdf](http://sitecoles.formiris.org/userfiles/files/sitecoles_5728_1..pdf)

*Tout commence en Maternelle Cahiers pédagogiques N°517 Décembre 2014*



## Quelle communication aux familles ?

Lors d'une « remise sablier » individualisée un samedi matin de janvier, nous recevons l'enfant et ses parents afin d'évoquer ses réussites concernant son « métier d'élève », socle sur lequel il est ensuite possible de construire le reste.

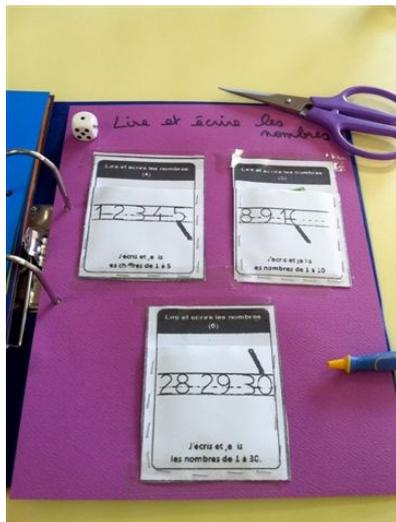
Au mois de juin, le *cahier de réussites* est rendu totalement complété à l'enfant afin qu'avec ses parents il puisse échanger sereinement sur les acquis de l'année et sur la marge de progrès possible.

## Quels conseils donner à des enseignants qui voudraient se lancer dans l'utilisation d'un cahier de réussites ?

Le rôle du *cahier de réussites* n'est pas d'établir un catalogue de tout ce qu'on travaille dans l'année. Il ne faut pas vouloir faire apparaître toutes les compétences I-D, mais bien de *cibler les étapes clés, les réussites essentielles*.

Il faut distribuer autant que possible les images au fil des apprentissages et ne pas attendre des temps d'évaluation trop formalisés. Le but étant que l'élève se voie grandir et progresser au fil du temps.

Il faut trouver un mode de rangement en classe qui convient à l'enseignant et à l'élève (classeur, enveloppe par élèves, ...) afin que tous les acteurs du projet puissent rapidement s'en saisir.



Bonne réflexion à tous !  
L'équipe du cycle I  
Sainte Jeanne d'Arc de Sceaux



## BIBLIOGRAPHIE

*N° Spécial N° 5 - L'école en questions  
Réussite scolaire et estime de soi*

*Benoît Galand 2006*

*Disponible à la DDEC*



<http://lewebpedagogique.com/blog/la-discipline-positive-pour-une-classe-apaisee-et-sereine/>

[www.disciplinepositive.fr](http://www.disciplinepositive.fr)

## Trois mises en œuvre de rythmes scolaires

### Durant la première demi-heure du matin : Mise en route individualisée.

Travail en autonomie pour certains avec un plan de travail ou non

Mandala pour qu'ils se recentrent dès qu'ils arrivent.

Tutorat avec des élèves experts pour l'aide aux devoirs par binôme.

Travail à finir.

Enseignante avec 3 ou 4 enfants en difficulté pour l'anticipation des besoins, ce travail en amont pour les enfants plus faibles, apprendre à apprendre, écoute, ...

### Un temps en début d'après-midi pour l'APC : Les Arts et le Bien être.

Travail par 2 niveaux : PS-MS GS-CP CE1-CE2 CM1-CM2

« Si vous êtes 4, il est demandé 4 activités par période » Nous le ferons sur 2 périodes de l'année. Périodes 3 et 5 ou 2 et 5 à préciser fin décembre.

Quelques exemples :

**Maternelle :** Manipulation : motricité fine, Education au goût, Savoir faire seul, Danse,

Lecture plaisir, Ecoute musicale, Projet d'art en lien avec apprendre à ce connaître

**Primaire :** Ecoute musicale, Atelier philo, Lecture suivie d'un roman, Art visuel : art projeté, Chant, Théâtre, Jeux de société, Respiration

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

8H30-8H45 : Accueil individualisé et APC

8h45-12H soit 3H15 fois 4 = 13H

13H30-16H soit 2,5 fois 4 = 10H

Mercredi : 9H-12H soit 3H

**Total sur une semaine : 27H avec 1H de caractère propre ; soit 1H en trop devant élèves (25H cours + 1H APC + 1H caractère propre).**

### Solution pour les concertations :

**Un mercredi libéré en milieu de période et le vendredi après-midi en fin de période.**

Solution proposée :

Il faut 864H de pédagogie de classe devant élèves avec la pastorale (catéchèse ou éveil à la foi) = 900H

Mercredi toutes les 3 semaines (7x3=21h) plus le vendredi après midi des vacances (2,5x4=10h) = 31heures devant élèves rattrapées.

1 jour rattrapé = 5H45 soit : 36,45H rattrapées.

36H APC et Concertations :

36H APC

52H de concertation à l'école, et 20H pour RV, réunion parents, préparation APC, PPS,...

Les 7 Mercredis de 8H à 12H = 28H

Les 4 vendredis = 12h

1 jour avant la rentrée = 6H

1 jour après la sortie = 6H

### SITOGRAFIE

*La nouvelle organisation du temps scolaire à l'école*

<http://www.education.gouv.fr/pid29074/la-nouvelle-organisation-du-temps-scolaire-a-l-ecole.html>

<http://www.5matinees.education.gouv.fr/#/>

## Lien temps scolaire / Temps périscolaire / Temps de l'enfant

Après une réflexion d'un an et demi, des allers et retours avec les différents partenaires, il est apparu capital de pouvoir proposer une organisation tenant compte des différents temps vécus par l'enfant entre 3 ans et 10 ans.

Le temps de classe : 4 jours (L, M, J et V) de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h  
3 mercredis par mois de 8h30 à 11h30  
1 mercredi par mois libéré

Le temps périscolaire : Le matin de 7h45 à 8h30  
Le midi de 11h30 à 13h15  
Le soir de 16h à 18h30  
Le centre de loisirs le mercredi après-midi et un mercredi par mois toute la journée.

L'école est donc ouverte 5 jours de suite de 7h45 à 18h30.

### Retour sur le temps de classe

Les APC ont été placées sur le temps de midi, les après-midi de classe sont donc plus courtes que par les années passées : 4 journées à 5h30 et des mercredis de 3h.

Depuis la rentrée, et après une période d'adaptation assez normale, le rythme semble être pris même si on constate que finalement une régularité totale serait mieux adaptée notamment pour les enfants qui ont encore du mal à se situer dans l'espace et le temps. L'idée serait donc pour l'année scolaire 2015/2016 de favoriser un temps de classe tous les mercredis.

Se pose cependant, la question des devoirs, de l'aide au travail sur 5 journées au lieu de 4 dans les années passées.

Les parents apparaissent très intéressés par un partenariat éducatif/pédagogique autour des apprentissages... Il paraît capital de ne pas rater cette possibilité de développement concret de coéducation.

Le positionnement des temps d'APC sur la pause méridienne n'est pas encore satisfaisante... On pourrait l'imaginer le mercredi matin ou après 17h (mais il reste presque impossible d'alourdir l'amplitude horaire des enseignants qui doivent 24h de classe + 1h d'APC par semaine).

### Retour sur le temps périscolaire

Il faut distinguer plusieurs temps périscolaires différents :

L'accueil du matin (7h45 à 8h30) qui reste un service proposé aux familles dont les contraintes professionnelles imposent des horaires plus adaptés au niveau de l'école.

La pause méridienne (11h30 à 13h15) avec le repas, les APC, des activités extrascolaires labélisées par l'Établissement mais financées par les familles

Cette pause reste longue mais entre dans le cadre proposé pour la mise en œuvre de la réforme. L'espace reste un frein à l'optimisation de ce temps puisque nous avons beaucoup de ½ pensionnaires.

Le temps du soir :

**16h-17h** Temps de l'enfant

Goûter organisé par l'école

Activités avec guidance légère pour permettre aux enfants de souffler

**17h-18h** Temps de reprise

Sous forme d'études dirigées pour les CE2, CM1 et CM2

Au choix pour les CP/CE1 : études dirigées ou centre de loisirs ou activités compétentes (Échecs, Escrime, Sculpture...)

Activités de loisirs pour tous les élèves de Maternelle + les CP/CE1 (à la demande des familles)

## SITOGRAFIE

<http://cache.media.education.gouv.fr/>



### GUIDE PRATIQUE DES RYTHMES À L'ÉCOLE

Créer les conditions pour la réussite  
de tous les élèves

**18h-18h30** Temps de loisirs

Fin de journée au centre de loisirs pour tous les niveaux. Les parents peuvent entrer dans l'école pour aller à la rencontre de leurs enfants.

Faire en sorte que le Centre de loisirs soit un prolongement éducatif naturel au projet d'école

**Retour sur l'organisation du Centre de loisirs**Quelques objectifs

Favoriser l'intériorité chez le jeune enfant

Développer la coopération

Poursuivre et renforcer le sentiment d'appartenance en développant des actions communes avec l'école (marché de Noël)

Intégrer des temps pastoraux aux projets pédagogiques

Dans cette école, trois horaires de sortie sont proposés aux familles, pour chacun d'eux, voici l'emploi du temps :

Dans cette école, trois horaires de sortie sont proposés aux familles, pour chacun d'eux, voici l'emploi du temps :

15 heures 40

Fin du temps de classe  
Chaque jour, environ 1/3  
des enfants quittent  
l'école à 15 heures 40.  
Ils sont récupérés par  
des nourrices, les pa-  
rents ou grands-  
parents, un organisme  
de loisirs indépendant

16 heures 40

1 heure  
d'APC ou de TAP

Les enseignantes assu-  
rent chaque semaine  
une heure d'APC. Il y a 4  
temps d'APC chaque  
après-midi.  
Les thèmes ont été pen-  
sés en lien avec le projet  
d'école et les forma-  
tions, ils sont variés.  
Ces temps d'APC chan-  
gent chaque trimestre,  
les groupes sont consti-  
tués de 9 à 20 enfants.  
Les enfants sont regrou-  
pés en fonction des be-  
soins.....

17 heures 45

1 heure d'étude +  
1 heure de TAP

Les enfants commencent  
par faire leur travail du  
soir pendant une heure  
d'étude. Ils sont enca-  
drés par des ensei-  
gnantes volontaires de  
l'école qui les aident à  
apprendre leurs leçons.

A 16 heures 40... les  
cartables sont posés et  
la journée de travail  
terminée pour les en-  
fants...  
**VIVE LES TAP !**

**AU PROGRAMME DES TAP...**

Jeux sportifs - rollers - théâtre - relaxation - échecs - broderie - couture - jeux de société - bibliothèque - arts plas-  
tiques - informatique - danse folklorique - percussions

Ces TAP sont encadrés par des enseignants et des professionnels, nous avons essayé de varier le plus possible les propo-  
sitions pour que chacun puisse développer ses talents avec bonheur.

**VIVE LES INTELLIGENCES MULTIPLES ...**

**BIBLIOGRAPHIE**

*Des dossiers des Cahiers pédago-  
giques*

► ***Hors-série numérique :***  
***Les rythmes scolaires***

# Bâtisseurs de Possibles

« Oser le risque », « faire confiance », « prêter attention au bien-être », « tenter et réajuster »... Voici beaucoup de thèmes dans nos esprits au retour de notre expérience d'observation du système Finlandais, dans le cadre du groupe de réflexion pédagogique.

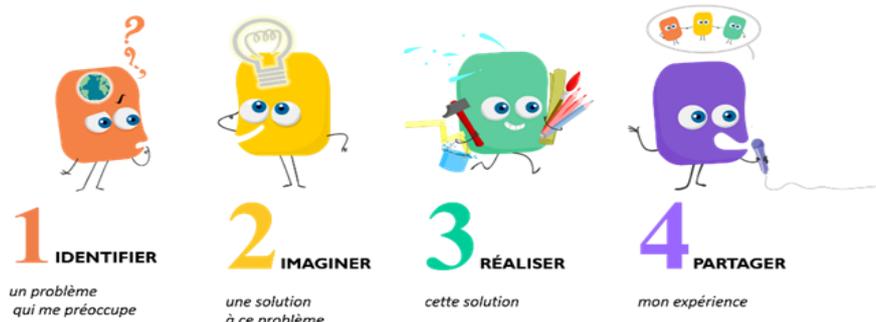
Ainsi, lorsque j'apprends que Strate, école de design (<http://www.stratecollege.fr/>), s'associe à Synlab (<http://www.syn-lab.fr/indexo.php>) pour aider à la mise en place de projets selon la démarche nommée «bâtisseurs de possibles» (<http://www.batisseursdepossibles.org/>), je choisis de tenter l'expérience.

Cette association a le souhait de faire acquérir les savoir-vivre dont les enfants ont besoin « pour réussir à l'école et dans leur vie ». Ainsi, elle a lancé ce programme depuis l'an dernier en France en le reliant au socle commun. Ce projet est déjà développé depuis 2007 dans d'autres pays dont l'Inde.

Plutôt pensé au départ pour le cycle 3, l'association est intéressée par l'idée de voir comment il s'adapte chez les plus petits comme chez les plus grands. D'autre part, l'expérience était également d'observer comment cela pouvait s'inscrire dans un espace-temps plus restreint que le temps d'une année (ce qui avait été mené l'an dernier) en le mettant en place sur une semaine avec la particularité d'avoir l'aide des élèves designer de Strate.

Synlab a par ailleurs construit un site sur lequel les enseignants ou les animateurs disposent d'un grand nombre de ressources de qualité.

Le projet a pour but de faire prendre conscience aux enfants qu'ils peuvent « changer le monde » eux aussi, en construisant cela en 4 étapes.



Cela consiste à :

- analyser des problèmes qui leur sont proches, à établir un choix parmi les idées retenues,
- en rechercher toutes les solutions possibles et sélectionner la plus pertinente à leurs yeux,
- établir un plan d'action en listant les tâches puis en réalisant cette solution et
- partager et communiquer ce qu'ils ont fait autour d'eux.

L'expérience tentée à Sainte Geneviève d'Asnières s'est donc inscrite sur une semaine, en balisant des demi-journées entièrement dédiées au projet.

Pour cette expérimentation, l'idée était également que les enseignants aient l'expertise d'étudiants de Strate (<http://www.stratecollege.fr/etiquettes/batiseur-des-possibles>) disponibles et volontaires, partenariat choisi en particulier parce que cette démarche est naturelle selon leur formation de designer. Ils avaient aussi pour mission auprès de l'association de produire une trace (diaporama et / ou vidéo) afin de rendre témoignage.

Pour notre classe de CP, le choix a été de réserver ce travail au cadre de l'école.



**REJOIGNEZ LE MOUVEMENT BÂTISSSEURS DE POSSIBLES !**

Bâtisseurs de possibles invite les enfants à exprimer et réaliser leurs idées pour améliorer leur école, leur quartier, la société.

Conçu et élaboré avec des enseignants, Bâtisseurs de Possibles est un projet pédagogique coopératif et pluridisciplinaire, qui donne du sens aux savoirs fondamentaux en les reliant avec le quotidien des enfants. Il mobilise tous les élèves, y compris ceux en difficulté, leur redonnant le goût d'apprendre et la confiance nécessaire à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

La démarche pédagogique en 4 étapes permet aux enfants d'être acteurs de leurs apprentissages et de leur vie.

**1 IDENTIFIER** un problème qui me touche  
**2 IMAGINER** une solution à ce problème  
**3 RÉALISER** cette solution  
**4 PARTAGER** mon expérience

2000 ENFANTS ET 100 ADULTES ONT BÂTI DES POSSIBLES L'AN DERNIER.

Enseignants, parents, curieux,  
DECOURAGEZ et PARTAGEZ le projet autour de vous :

<http://www.batisseursdepossibles.org/>

Retrouvez l'affiche sur le site [batisseurs de possibles](http://www.batisseursdepossibles.org/)

## SITOGRAPHIE

<http://www.batisseursdepossibles.org/>

<http://www.stratecollege.fr/>

<http://www.syn-lab.fr/indexo.php>

Dans un premier temps, les enfants ont écrit ou dessiné de manière personnelle les problèmes rencontrés et la mise en commun a permis de les regrouper. Ainsi, ont assez vite émergé les sujets autour de certains lieux : la cour, les toilettes, la cantine, le couloir et la classe.

Des groupes ont pu alors se former autour de plusieurs problématiques (qui ont pour certaines partiellement évoluées au cours de la construction du projet).

Chaque groupe a ensuite partagé au travers d'un brainstorming toutes les solutions possibles et les enfants ont mené l'enquête auprès des personnes de l'école qui pouvaient les aider à comprendre la situation (élèves, chef d'établissement, secrétaire, personnel de cantine, d'entretien...) puis chaque groupe a fait un choix spécifique afin de le mener jusqu'au bout.

Au cours du projet, l'attention est régulièrement portée sur l'attention à chacun et ainsi au travers de jeux de coopération, de permettre de prendre conscience que le partage passe par l'écoute de l'autre.

Les groupes ont donc travaillé sur des réalisations très concrètes et pertinentes à leurs yeux :

#### A la cantine :

Le problème :

Les grands doublent au début de la queue

Il y a la queue quand on pose les plateaux. « on ne peut pas se gratter si on a besoin en attendant de poser le plateau sur le tapis » [de débarrassage]

Nos solutions :

Mettre des affiches pour demander de ne pas doubler

Débarrasser les plateaux par deux quand on peut

Les enfants ont réalisé des affiches pour le début de la queue pour que chacun pense à respecter l'autre et l'ordre de la queue et également des affiches permettant de suggérer l'idée de grouper le contenu de deux plateaux avant de quitter sa table pour raccourcir le temps de débarrassage et la queue.

#### Sur la cour

Le problème :

On se gêne pour jouer

Nos solutions :

Créer des espaces de jeux pour le foot et un espace pour les cordes et élastiques

A titre expérimental, les enfants ont voulu créer un espace de foot et suggérer les espaces pour tous les autres jeux.

Ils ont pensé que le foot pouvait se faire sous le préau avec les portes existantes comme matérialisation de cages de foot et une marque (scotch provisoire pour tester) pour la dernière cage. Des affiches ont été mises en ce sens dans la cour.

#### Aux toilettes

1 Le problème :

Ne pas être tranquille quand on va aux toilettes et ne pas rester enfermés.

2 Nos solutions :

Mettre des flèches vertes au-dessus du verrou pour montrer dans quel sens on tourne

Cacher le bas de la fenêtre pour ne pas être vus

A titre expérimental, les enfants ont souhaité gagner en intimité dans les toilettes.

Ils ont placé des flèches autour des verrous pour permettre de repérer le sens d'ouverture pour sortir des toilettes. Après enquête auprès de plus grandes classes, il a été évoqué que des enfants se suspendaient au hublot (qui est ouvert) pour voir à l'intérieur. Les enfants ont imaginé qu'il était possible de fermer une partie basse de cette ouverture.



Dans le couloir

## 1 Le problème :

Les grands font du bruit et nous bousculent dans le couloir

## 2 Nos solutions :

Mettre des affiches dans le couloir pour que les grands fassent attention aux petits

Les enfants de CP étaient gênés par le bruit dans le couloir surtout au moment où les grands sortent en récréation. Ils ont donc créé des affiches. Ils ont constaté déjà que les CMI en particulier pour certains y ont été attentifs et certains CM se le rappellent entre eux lorsqu'ils passent à cet endroit !

Le bilan auprès des enfants est positif. Ils ont été contents de leur semaine et ont recensé les différents moments de manière positive (recherche des problèmes, enquêtes, interviews, réalisations, affiches de communication aux autres). J'ai été particulièrement frappée par la capacité de certains enfants à investir ce projet dans l'action ou dans l'explication aux autres, chacun selon ses compétences. D'autre part, ils ont naturellement orienté leur projet vers des actions réalistes alors que le champ leur avait été ouvert. Enfin, ils ont acquis des compétences dans l'approche du travail de groupe, sachant qu'à cet âge le « centrage » sur eux est très fort, des progrès ont été vus au cours de la semaine.

Même si nous, adultes de l'établissement, avions connaissance des problèmes au sein de l'école, l'écoute de détails a permis de voir des éléments qui peuvent nous échapper.

Cette démarche, prise par la nécessité du contexte et du temps, à petite échelle, peut être transposée et tentée avec des élèves de cycle 3 ou sur des temps d'échange avec les professeurs principaux par exemple au collège (éventuellement en « extériorisant » le champ d'action vers le quartier ou la ville). Parallèlement à notre expérience, des projets ont été menés dans des établissements scolaires de tout niveau par des CPE, des médiateurs ou des enseignants.

Cette démarche pourrait également permettre l'animation d'un conseil des enfants dans une école.

Pour des projets plus complexes avec la nécessité de prospection plus grande, le planning de ces 4 étapes s'inscrit sans doute plus aisément sur un temps plus étalé en particulier afin de mener l'enquête et d'assurer la faisabilité.

Cette démarche étant encore en recherche d'amélioration, au-delà de mettre les enfants en situation valorisante et constructive pour eux, elle a permis également en tant qu'enseignant de s'inscrire dans une posture de recherche pédagogique puisque les remontées de cette expérience sont également attendues par Synlab afin d'améliorer la procédure, les supports ou toute autre question.

L'équipe a travaillé cet été avec ces retours pour modifier certains outils disponibles sur le site.

Il est à noter une grande disponibilité de l'équipe initiant ce projet, ce qui permet d'y trouver également une aide supplémentaire aux documents d'accompagnement disponibles sur le site et déjà très riches.

Pour aller plus loin :

<http://departementeducation.enseignement-catholique.fr/depEduc/spip.php?article143>

et également un article dans la revue de septembre/ octobre de Famille et éducation n° 503, page 30

Présentation vidéo de la démarche sur :

[http://www.dailymotion.com/video/x25lqab\\_decouvrez-batisseurs-de-possibles\\_people](http://www.dailymotion.com/video/x25lqab_decouvrez-batisseurs-de-possibles_people)

Retrouvez l'affiche : "cette semaine les CP bleu ont été Bâtisseurs de Possibles" sur le site de la DDEC 92 :

<http://www.ddec92.fr/ressources-pedagogiques/kaleidoscope.html>



## SITOGRAPHIE

<http://departementeducation.enseignement-catholique.fr/depEduc/spip.php?article143>

[http://www.dailymotion.com/video/x25lqab\\_decouvrez-batisseurs-de-possibles\\_people](http://www.dailymotion.com/video/x25lqab_decouvrez-batisseurs-de-possibles_people)

# Livret éducatif : j'aide mon enfant à grandir au quotidien



Réalisé en étroite collaboration par  
L'équipe de l'École Sainte Agnès  
et Pauline Blancard, Psychologue clinicienne

## Élever un enfant aujourd'hui...

L'éducation de l'enfant n'a jamais autant suscité de questionnements et de débats. En effet les attentes des parents en matière de développement de l'enfant ne cessent de s'enrichir au-delà de ses besoins fondamentaux, au risque de poursuivre des objectifs pesants ou contradictoires tels que par exemple la performance et l'épanouissement personnel.

Nous constatons à quel point les parents, mais également les enseignants, sont de plus en plus démunis face à cette lourde tâche qui est d'accompagner un enfant à grandir.

Ainsi nous entendons fréquemment parler de la part d'adultes de :

Manque d'autonomie

Manque d'envie et de motivation à l'école

Défaut d'obéissance et conflits autour du quotidien (repas, bain, coucher)

Manque d'envie de grandir

Conflit autour des devoirs le soir et le week-end

Problèmes de socialisation avec les camarades

Manque de confiance en soi et angoisses, etc.

Nous observons également chez ces enfants une anxiété et des préoccupations envahissantes concernant leur avenir.

Ce livret éducatif, réalisé en collaboration avec Pauline Blancard, psychologue clinicienne, vous est proposé par l'équipe de l'École Sainte Agnès. Il répond de façon ludique à des problématiques concrètes de l'éducation au quotidien et se veut être un document de partage bienveillant d'informations et de conseils pour accompagner au mieux nos enfants à grandir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Retrouvez l'ensemble de ce livret sur le site de la DDEC92 :  
<http://www.ddec92.fr/ressources-pedagogiques/kaleidoscope.html>

### SITOGRAFIE

*Organisation du service des enseignants du premier degré : les concertations et conseils de cycles*

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=67025](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=67025)

## Emplois du temps aménagés dans le cadre d'un PAI.

À l'Institut Notre-Dame, nous sommes, comme ailleurs, régulièrement confrontés à des adolescents en souffrance psychologique : dépression, anorexie, phobie scolaire, problèmes psychiatriques.... Ces pathologies rendent parfois impossibles une scolarité normale et conduisent souvent à un absentéisme chronique. Lorsque le jeune est en Lycée, ces problèmes sont accentués par l'enjeu que représente la scolarité, l'orientation en 2<sup>nd</sup>e ou le baccalauréat en 1<sup>ère</sup>-Terminale. La souffrance psychologique conjuguée avec les enjeux scolaires crée une situation particulièrement anxiogène pour le jeune et pour sa famille.

Face à ces situations difficiles, nous avons été amenés à mettre en place des PAI avec emploi du temps aménagé, c'est-à-dire allégé de plusieurs matières et ce, avec une certaine régularité, en moyenne deux par an depuis quelques années. Le dispositif a également été utilisé après une période d'hospitalisation pour reprendre en douceur et progressivement une scolarité pendant la convalescence. Ces PAI sont élaborés dans le cadre d'une collaboration entre l'équipe enseignante, l'équipe médicale de l'établissement (infirmière et médecin scolaire) et l'équipe médicale qui suit le jeune (médecin, psychologue, psychiatre voire centre hospitalier). Il est en effet impératif que le jeune bénéficie, à l'extérieur, d'une prise en charge médicale suffisante ; un des premiers mérites de ce type de PAI est d'ailleurs de permettre à l'adolescent et à sa famille de prendre conscience de l'absolue nécessité de ce suivi. La mise en place de l'emploi du temps aménagé n'est envisageable que dans ces conditions, il ne s'agit en aucun cas d'un arrangement entre la famille et le Lycée.

Le dialogue entre ces personnes extérieures et l'IND est entièrement assuré par l'équipe médicale de l'établissement qui est au centre du dispositif et qui anime avec le Responsable pédagogique les rencontres entre l'équipe enseignante, le jeune et sa famille. En fonction de l'avis médical et éventuellement du projet d'orientation du jeune, l'équipe enseignante choisit les matières qui sont retirées de l'emploi du temps (entre deux et cinq et ce sont parfois des matières fondamentales) pour une période déterminée. Supprimer ainsi temporairement certaines matières peut sembler audacieux dans un Lycée d'enseignement général où les exigences de travail sont importantes. Cela fait peser un risque sur la réussite du parcours scolaire et nous avons à plusieurs reprises rencontré les réticences de certains professeurs ou de la famille de l'élève. Le dialogue mené par l'équipe médicale et le Responsable pédagogique permet de rassurer les familles et de mettre en avant l'intérêt de ces PAI : élaborer un emploi du temps que le jeune va réellement pouvoir suivre, lui fixer un cadre précis où il peut s'investir sans s'épuiser.

Nous avons en effet expérimenté qu'il était plus judicieux de supprimer totalement certaines matières plutôt que de suivre tous les cours à moitié. L'adolescent peut consacrer ses efforts sur les matières restantes sans avoir l'anxiété de rattraper dans l'immédiat les cours manquants. D'autre part et c'est essentiel, l'adolescent se sent compris, reconnu et pris en charge dans un cadre bien défini et la relation de confiance mutuelle qui s'institue favorise la réussite du dispositif. Celui-ci s'inscrit donc parfaitement dans le projet d'établissement qui vise à accompagner au mieux chaque élève dans son parcours.

Des rencontres régulières, sortes de bilan d'étapes, permettent les aménagements nécessaires. Lorsque la situation médicale du jeune s'améliore, certaines matières peuvent être réintroduites, l'objectif, posé dès le départ, étant que l'élève retrouve une scolarité normale. La durée de cette scolarité aménagée a été très variable selon les cas, de quelques mois à plus d'une année et lorsque la guérison a été lente, il est arrivé que le jeune soit obligé de redoubler ou de passer son Bac en deux temps mais ce ne sont pas les cas les plus fréquents. Nous avons en effet eu le plaisir de voir une grande majorité de ces élèves reprendre une scolarité sans dommage.

Ces PAI avec emploi du temps aménagé constituent donc un dispositif de réussite non seulement pour le jeune mais aussi pour l'ensemble de la communauté éducative qui, dans le cadre d'une collaboration entre enseignants et équipe médicale, fait ainsi vivre le projet éducatif de l'établissement.



### BIBLIOGRAPHIE/ SITOGRAPHIE

#### *PAI : Projet d'Accueil Individualisé*

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant, nécessite un aménagement. Hormis les aménagements prévus dans le cadre du PAI, la scolarité de l'élève se déroule dans les conditions ordinaires.

*Circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003*

<http://www.esen.education.fr/?id=79&a=84&cHash=e800bc08c1>

*L'enfant ou l'adolescent malade: aménager sa scolarité*

[http://www.ac-sailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2011-10/memento\\_eleve\\_malade\\_octobre\\_2011.pdf](http://www.ac-sailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2011-10/memento_eleve_malade_octobre_2011.pdf)

*Scolarisation des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évaluant sur une longue période Service de promotion de la santé en faveur des élèves*

[http://www.ia29.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/ia29/users/dle-men-tec/public/documents\\_a\\_telecharger/2011-2012/guide\\_scolarisation\\_enfant\\_s\\_malades.pdf](http://www.ia29.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/ia29/users/dle-men-tec/public/documents_a_telecharger/2011-2012/guide_scolarisation_enfant_s_malades.pdf)

## Les Antennes Scolaires

### Introduction

Dans le N° 2 de Juin 2012, un article vous faisait découvrir les antennes scolaires (camions école) sous l'égide des Frères des Ecoles chrétiennes qui les ont créées il y a près de 30 ans. Nous les retrouvons pour parfaire notre découverte.

### Les 2 camions école ont permis de scolariser durant l'année scolaire 2013-2014, 102 enfants du voyage de passage dans les Yvelines.

Installés de façon précaire sur des terrains non-autorisés, dit « terrains sauvages », ces enfants ne sont pas inscrits dans les écoles des villes où ils stationnent et échappent totalement à l'obligation scolaire. Sans les services des camions école, ils ne bénéficieraient d'aucune instruction. Cette année, nous sommes intervenus auprès d'anciens élèves, d'âge collège, stationnés sur des terrains aménagés, car aucun établissement ne pouvait les accueillir. Nous notons une hausse de l'assiduité, car les élèves sont présents d'octobre à fin mai (pas de problème d'expulsion). Ceci peut être un facteur de la baisse d'effectifs dans les camions due au non déplacement des familles.

Les enseignants responsables des antennes mobiles notent des progrès chez ces élèves, grâce à une intervention hebdomadaire et des habitudes de travail mises en place pour favoriser l'autonomie et le travail personnel (devoirs, recherches sur internet...).

### Les objectifs des camions école

Répondre, dans un souci de justice sociale, à la demande d'instruction des jeunes appartenant à des communautés très défavorisées.

Palier les carences scolaires en apportant sur place un enseignement adapté aux traditions de ces populations itinérantes.

Favoriser l'inscription dans un établissement scolaire.

- Inciter les familles à faire les démarches d'inscription auprès des mairies.
- Créer des liens indispensables entre ces familles et les structures d'accueil existantes
- Veiller à l'assiduité des enfants scolarisés.
- Dispenser un soutien scolaire nécessaire pour parvenir au stade de la lecture courante.
- Etablir un bilan scolaire pour une meilleure insertion dans les écoles où ils pourront être mieux orientés.
- Préparer les jeunes de 14 ans à l'A.S.S.R (attestation scolaire de sécurité routière)
- Accompagner les enfants inscrits aux cours par correspondance (CNED)
- Mise en place de liens entre les jeunes voyageurs et La Salle Passy Buzenval
- Sorties pédagogiques.

### Organisation

L'enseignant repère les terrains en prospectant dans les zones fréquentées par les voyageurs, près des décharges, des déchetteries, des cimetières, bretelles d'auto-route, dans les zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales ou bien dans une forêt ou une campagne. Nous allons les rejoindre, là où ils se trouvent et lorsqu'ils nous contactent.

Les enfants sont accueillis par groupe d'âge et/ou de niveau. Une séance de travail dure approximativement 2h30 à 3 heures (Lire, écrire, compter). Suivant le nombre d'enfants sur chaque terrain, l'enseignant visite entre 6 et 8 groupes par semaine.



Surprise ! Expulsion à 9h30.

Le choix de l'enseignant est d'assurer la scolarisation d'un même groupe le plus régulièrement et le plus longtemps possible, et ce, au détriment d'autres groupes qui ne bénéficieront que plus tard du camion école, voire jamais.

Le suivi de l'élève est parfois rendu difficile par les expulsions et les déplacements volontaires. Les familles doivent nous signaler par téléphone leur changement de lieu et si elles sont toujours sur le département. Mais l'enseignant ne peut répondre à toutes les demandes, ni couvrir un aussi vaste secteur géographique que constituent les Yvelines.

Il s'agit de trouver un compromis entre assurer un suivi scolaire, et permettre au plus grand nombre d'enfants de bénéficier d'un enseignement.

### Les secteurs d'intervention

Pour des raisons d'accessibilité, les lieux où nous sommes intervenus dans le département des Yvelines, suivent l'axe autoroutier Mantes la jolie (A13) – Rambouillet (N12-N10). En effet, ces localisations nous ont permis de circuler plus rapidement d'un camp à un autre du département.

### Interventions camion école :

Poissy, Chanteloup les vignes, Carrières-sous-Poissy, Vélizy-Villacoublay, Rambouillet, Les Essarts le Roi, Elancourt, Guyancourt, Gargenville, Les Mureaux, Mantes , Flins, Achères, Magny-les-Hameaux, Saint-Cyr-l'École.

### Bilan et constatations

102 élèves ont été inscrits durant l'année 2013-2014 dans ces secteurs.

Ce nombre, à comparer aux autres années, est en légère baisse, due à la création des terrains aménagés, et du faible déplacement de ces familles.

Les camions école accueillent tous les enfants et jeunes en âge scolaire qui se trouvent sur un terrain dit « sauvage ». Nous pouvons constater qu'un changement des mentalités s'est opéré depuis quelques années chez les voyageurs : les parents inscrivent leurs enfants de plus en plus en écoles maternelles et écoles primaires. En revanche, en âge du collège, les inscriptions sont peu nombreuses. Les familles justifient leur refus d'inscrire leurs enfants par la crainte des dérives auxquelles ils pourraient être exposés (cigarettes, drogue, sexualité, bagarres...).

Dans les terrains aménagés, nous avons constaté que les jeunes d'âge collège (12-16 ans), ne sont plus scolarisés. Leur niveau scolaire est très inquiétant. Les collèges ne peuvent pas les accueillir (peu de classes adaptées) et les camions école n'ont pas le rôle d'intervenir sur les terrains aménagés. De plus, il est à constater que certains élèves sont inscrits au CNED ne sachant ni lire, ni écrire. Les évaluations sont alors faites par les « capacités » rencontrées... !

**Il est impératif de continuer ces interventions sur ce type de terrains, pour les collégiens. Ces jeunes errent sans recevoir aucun enseignement après l'âge de 11 ans.**

### Les élèves de passage

En début d'année, de septembre à octobre, nous avons des voyageurs de différentes régions de France, plus spécialement ceux de la Bretagne, du Nord et du Midi. Ils restent de 15 jours à 1 mois pour des raisons économiques, puis vont rejoindre leur lieu de rattachement.

En fin d'année scolaire, mai et juin, nous retrouvons d'autres voyageurs venus de différentes régions, se réunissant pour des missions religieuses.

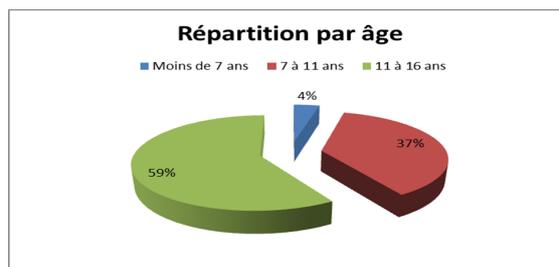


### Les partenaires

L'objectif principal des antennes scolaires mobiles est de promouvoir la scolarisation des enfants tsiganes en collaboration avec les familles, les institutions scolaires, les pouvoirs publics et les associations de voyageurs.

Nous travaillons avec :

- C.A.F. : caisse d'allocations familiales
- Mairies : services scolaires
- C.C.A.S. : centre communal d'action sociale
- Les établissements scolaires (primaire et secondaire)
- Les réseaux d'étudiants dans le domaine de la santé, de l'éducation, du social, de l'humanitaire (infirmiers, assistants sociaux, éducateurs, enseignants, etc...)
- C.A.S.N.A.V. (centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage) 92 et 78
- Gestionnaire des terrains aménagés : Hacienda et Vago



### Manifestations exceptionnelles

Noël : confection de décorations (sapins, étoiles, frise, ribambelle) et de cartes de vœux

Pâques : confection et chasse aux œufs.

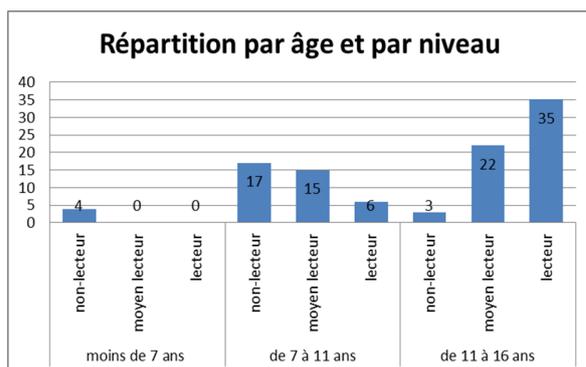
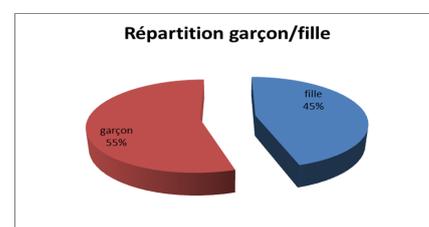
Poisson d'avril : confection et jeux

Sortie à Passy : visite de l'établissement (locaux, cathédrale, lycée professionnel, CDI)

Sortie au PSG : visite du centre d'entraînement et match avec les élèves du collège Saint-Augustin de Saint-Germain-en-Laye

Sortie au zoo de Thoiry : visite du zoo à pied et en voiture

Intervention à Passy : Exposé sur les antennes mobiles scolaires à la classe de 2<sup>nd</sup> de Mme Roll avec la participation Mme Kretz.



Cf : Kaléidoscope N°1 sur le site de la DDEC 92 :

<http://www.ddec92.fr/ressources-pedagogiques/kaleidoscope.html>

# Liaison CM2 / 6ème : Echange de pratique et cohérence sur le réseau / Animation

## Apports théoriques et échanges

Rappel des textes officiels

Quelles représentations se fait-on des compétences d'un élève de CM2 ?

Quelles représentations se fait-on des compétences d'un élève de 6ème ?

Méthodologie et organisation

Rythme de travail en classe

Quantité de travail à la maison

Le travail du soir

## Quels projets élaborer en groupe scolaire, en réseau pour faire vivre cette liaison CM2 / 6<sup>e</sup> ?

### Apports théoriques / Textes officiels :

**Education Nationale** : Cycle de consolidation : Cycle 3 et 6<sup>ème</sup>

**Enseignement catholique** : Une école des ruptures et des seuils

Accompagner tous les élèves dans leurs singularités

Faire de la question de l'orientation des élèves un axe majeur du projet d'établissement

Rendre chacun acteur de la réflexion et des nouveaux projets de l'établissement

Mettre l'innovation pédagogique comme dynamique fondamentale de la réflexion de l'établissement

Se saisir des espaces de libertés octroyés par la loi.

### Une liaison pour quoi faire ?

Rassurer les élèves, les aider à se projeter dans leur année de 6ème

Assurer une cohérence dans les apprentissages

Partager sur les méthodes

Permettre un meilleur suivi des élèves en difficulté en début de 6ème

Découvrir la pédagogie du collège...

### Quelles représentations ?

Quelles représentations se fait-on des compétences d'un élève de CM2 ?

Quelles représentations se fait-on des compétences d'un élève de 6ème ?

Le travail demandé :

1. en groupe :

Quelles représentations des compétences d'un élève de CM2 ? Par les professeurs du second degré

Quelles représentations des compétences d'un élève de 6ème ? Par les professeurs des écoles

## 2. Mise en commun

Les enjeux d'une liaison : Organisation et méthodologie

CM2	6 <sup>ème</sup>
Continuité de la journée	Fractionnement de la journée
Enseignant unique (pas toujours)	Multiplicité des professeurs (9)
Journée adaptée au rythme des élèves avec reprise des notions tout au long de la journée	Juxtaposition des matières dans un cadre horaire très marqué
Espace plus modulable en primaire	Espace plus formaté au collège
Proximité de l'enseignant	Plus de distance de l'enseignant

Rythme de travail : accélération en 6 <sup>ème</sup>
Mode de guidage pédagogique
Écarts dans les méthodes d'organisation
Écarts dans les méthodes de travail
Passage de matières d'éveil à des disciplines
Écarts dans la pédagogie
Une place plus grande de l'écrit au collège

# La mise en place du conseil école-collège



- Harmoniser les pratiques
- Échanger sur les besoins éducatifs particuliers
- Mener des projets communs

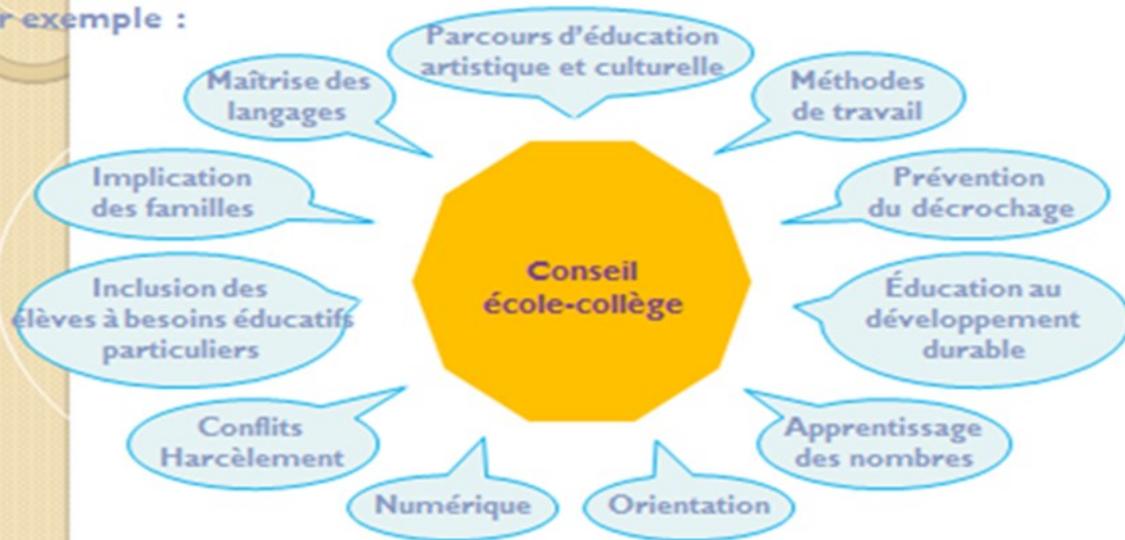


- Assurer la continuité des apprentissages tout au long de la scolarité obligatoire
- Éviter une rupture porteuse d'échec pour les élèves

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - DEBSCO  
<http://eduscol.education.fr/le1lega-rem00-2014> > 1

# ... qui favorise la réflexion pédagogique

Par exemple :



Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - DEBSCO  
<http://eduscol.education.fr/le1lega-rem00-2014> > 12

# Textes officiels

Education Nationale	Enseignement catholique
<p>Cycle de consolidation CM1/CM2 et 6ème</p> <p>Création d'un conseil Ecole / collège</p>	<p>Une école des ruptures et des seuils</p> <p>Accompagner tous les élèves dans leurs singularités</p> <p>Faire de la question de l'orientation des élèves un axe majeur du projet d'établissement</p> <p>Rendre chacun acteur de la réflexion et des nouveaux projets de l'établissement</p> <p>Mettre l'innovation pédagogique comme dynamique fondamentale de la réflexion de l'établissement</p> <p>Se saisir des espaces de libertés octroyés par la loi.</p>
<p>Evaluation et le livret de compétences</p>	<p>Changer de regard</p> <p>Passer de l'école des savoirs à l'école de toutes les intelligences</p> <p>Une école de toutes les intelligences</p> <p>Développer un regard bienveillant sur l'élève et l'exprimer en parole, à l'écrit comme en actes</p>

Pour retrouver l'intégralité du diaporama copier le lien ci-dessous dans votre moteur de recherche :  
<http://www.ddec92.fr/ressources-pedagogiques/kaleidoscope.html>

- *Cinq questions pour orienter la réflexion :*  
*(posées à la conférence nationale sur l'évaluation des élèves)*
  - *Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ?*
  - *Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ?*
  - *Quelle place et quelle forme pour la notation dans l'évaluation des élèves ?*
  - *Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ?*
  - *Comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves ?*

- ***Quelques idées d'actions concrètes***

- *Visite du collège par les élèves de CM2 et inversement*
- *Des temps d'observation : Professeurs des écoles / professeurs de collège : échanges de pratiques*
- *Réunion de travail (enseignants de l'école et du collège)*
- *Fiche de liaison individuelle école / collège*
- *Rencontre entre élèves de l'école et du collège*
- *Co intervention Professeurs des écoles et Professeur du Second degré*
- *Partage des compétences et des pratiques :*
- *Participation des élèves à un cours de collège*
- *Correspondance scolaire*
- *Jumelage élève du collège avec des élèves de l'école*
- *Défi maths, défi lecture...*

# Projet pilote de repérage des troubles du langage et des apprentissages

L'Enseignement Catholique des Hauts de Seine souhaite proposer aux élèves de ses établissements une prise en charge pédagogique, éducative riche et adaptée aux besoins de chacun. Les troubles de langage et d'apprentissage peuvent affecter les acquisitions qui sont faites à l'école et il est essentiel de les prendre en compte le plus **précocement** possible pour adapter l'enseignement à l'enfant afin de lui donner les meilleures chances d'épanouissement.

Les enseignants connaissent bien leurs élèves et en particulier savent observer leurs modalités de fonctionnement, dans l'interaction, les relations aux autres et les apprentissages.

Nous souhaitons mettre en œuvre un **repérage formalisé et systématique** des enfants pouvant éventuellement développer un trouble du langage et des apprentissages à deux âges clés :

- ◇ en **moyenne section de maternelle** pour prévenir des troubles d'acquisition du langage oral : on regardera les compétences en socialisation, motricité, langage, praxies, sens des nombres,
- ◇ en **CE1**, à l'heure des apprentissages scolaires, pour identifier des troubles de l'acquisition de l'écrit et de l'arithmétique (les mêmes items plus les acquis scolaires : lecture, écriture, résolution de problèmes, organisation temporelle et spatiale).

L'ambition de l'EC est de permettre une prise en charge précoce de ces difficultés :

- ⇒ en étant **vigilant** pour les enfants plus fragiles dans leur progression, la majorité de ces difficultés rentrant dans l'ordre grâce à des **actions éducatives** (soutien, méthodes pédagogiques adaptées, enseignement en petit effectif),
- ⇒ en **proposant** la réalisation de **bilans spécifiques** par des professionnels (médecins, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues) pour aller plus finement dans l'analyse et décider si des actions rééducatives sont nécessaires (orthophonie, ergothérapie, psychomotricité...).

Deux établissements **pilotes** pour ce projet sur l'année scolaire 2014-2015 : Saint Alexandre et Saint François d'Assise, à Boulogne).

**Calendrier** : observation des enfants selon une grille de compétences spécifique pour les MS et pour les CE1 en janvier 2015. Analyse de ces données par le CERENE en février 2015. Retour d'information aux familles mars 2015 et proposition d'entretien avec les parents pour les enfants où un risque est identifié en mars-avril 2015. Proposition de mise en relation avec des professionnels, médicaux, paramédicaux...

Compléments / recommandations :

Privilégier les termes de **repérage/observation enseignante** : ne donner aucune coloration « diagnostique ou médicale » à cette démarche (ne pas parler de dépistage)

Objectif : **anticiper** sur une adaptation nécessaire de la pédagogie ou conseiller de réaliser un bilan approfondi afin de cerner la nature des troubles dans le langage ou les apprentissages.

Vigilance pour des enfants repérés comme « fragiles » dans leur développement.

Rien n'est figé : en moyenne section, un enfant peut montrer un retard dans un domaine (langage, motricité...) et l'année suivante avoir rattrapé ce retard.

Formalisation de ce qui est déjà réalisé par les enseignants : Outils communs ( finesse de regard).

Projet de formaliser, d'harmoniser le regard des enseignants en utilisant un outil qui sera déployé ultérieurement.

**Outil et dispositif conçu et réalisé en collaboration entre le CERENE et la DDEC 92**

## Et si nous apprenions à apprendre !

Il y a une vingtaine d'années, je me suis vue confier une expérience nouvelle, être professeur de mathématiques pour des élèves en grandes difficultés scolaires qui entraient au collège. Les maths telles qu'elles sont enseignées ne convenaient pas à ces jeunes. Ils rencontraient des difficultés d'attention et d'apprentissage, du stress, un manque de confiance en eux.

J'ai eu la très grande chance d'être mise en relation avec l'Institut Romain qui travaille avec l'Enseignement Catholique. Avec trois autres enseignantes, nous avons suivi une formation et avons pu appliquer cette pédagogie, avec l'accord et le soutien de notre chef d'établissement, en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de soutien.

Alors, qu'est-ce que la pédagogie Romain ?

Je rapporte ici la présentation à la formation Romain :

*Les exercices de la Méthode Romain constituent le support de cette formation.*

*Leur caractère étranger aux contextes habituels de la vie quotidienne les rend déroutants au premier abord. L'intérêt survient au moment où l'expérience suscitée par leur mise en situation rejoint l'expérience de tous les jours.*

*La multiplicité des propositions, la répartition de la formation dans le temps, la présence permanente du même animateur, l'absence de performances prédéterminées, la confrontation à soi-même dans un groupe, suscitent une dynamique des attitudes qui se traduit par :*

### **Du point de vue personnel**

*Un élargissement de l'attention, amenant*

*Une vigilance d'autant plus active que l'attention n'est pas sélective ;*

*Une plus grande rigueur qui permet de discerner entre ce qui fait partie de la situation et ce que chacun y ajoute, souvent à son insu.*

*Une perception plus fine, permettant notamment de*

*Accepter ses limites aussi bien qu'exercer ses possibilités actuelles ;*

*Redécouvrir la corporalité et reconnaître les émotions ;*

*Prendre conscience des idées reçues, des automatismes, des attentes et des normes intériorisées qui sont autant de sources de blocages.*

### **Du point de vue de l'action**

*Une ouverture face aux événements, donnant la possibilité de*

*Regarder autrement ce qu'on croit déjà connaître ;*

*Imaginer des solutions inédites ;*

*Intégrer l'imprévu avec moins d'appréhension ;*

*Une importance donnée au présent, incitant à*

*prendre conscience par expérience personnelle des phénomènes de conditionnement ;*

*élargir son point de vue pour considérer les situations en entier et non seulement à partir de ce qu'on croit maîtriser ;*

*aborder toute expérience avec un regard neuf, sans définir au préalable des comportements ou des objectifs à atteindre.*

### **du point de vue du groupe**

*Une plus forte assurance, autorisant à*

*penser, agir et réagir par soi-même ;*

*risquer une opinion personnelle dans le groupe ;*

*prendre sa décision même si elle diffère de celle des autres membres du groupe ;*

*conduire une action alors même qu'elle est incertaine ;*

*Une communication plus aisée, invitant à*

*écouter dans un respect des personnes qui se passent de jugement ;  
accepter des points de vue différents, ce qui n'oblige pas à renier le sien propre ;  
s'affirmer de façon exigeante et libre.*

*Chaque participant va développer, par son expérience personnelle, une attitude d'attention, faite de vigilance, d'écoute et de confiance qui permettent de repérer*

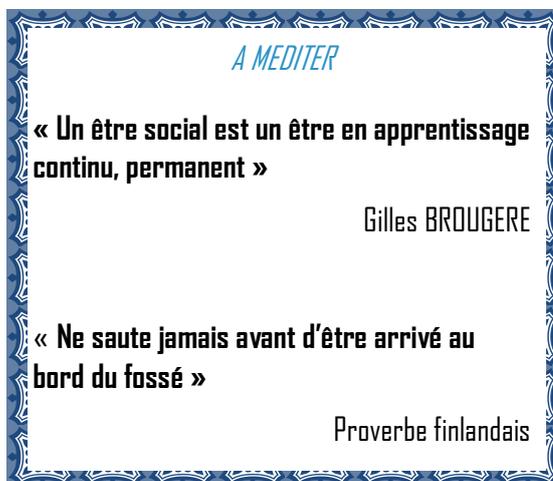
- *des habitudes qui nous enferment,*
- *des appréhensions qui nous bloquent pour des perspectives nouvelles,*
- *des attentes qui orientent, à notre insu, certaines de nos décisions, des réactions qui échappent à notre entendement.*

J'ai voulu partager l'expérience vécue avec ces jeunes de collège avec le GRP. Michel Besson, Directeur de l'ISR, est venu rencontrer les membres du Groupe de Recherche Pédagogique. Convaincu par cette présentation, après la Finlande, le GRP démarre une nouvelle expérience pédagogique !

Pour tout renseignement, voir le site de l'Institut et les diverses publications.

Marie-Claude Delaloy  
GE2 Retraitée  
membre actif du GRP

ISR Institut Simone Romain  
92 bis, bd du Montparnasse - 75014 PARIS  
Téléphone/Fax 01 43 35 40 03  
[www.institut-simonne-ramain.fr](http://www.institut-simonne-ramain.fr)  
email : [ramain.isr@wanadoo.fr](mailto:ramain.isr@wanadoo.fr)



**Annonce**  
Parution du N° 8 en Juin 2015  
**Nous sommes preneurs de vos récits et de vos outils**  
**Partageons, Mutualisons !**  
Adressez vos documents à : [lucette.martel@ec92.fr](mailto:lucette.martel@ec92.fr)